

Réunion du bureau du Comité Directeur Vendredi 16 novembre 2012

Présents : Agnès Gautherin – William Bouriquet - JC et N.Durand – José Vié – Charly Gonzalez
Absent : J.Louis Hamen (travail)

Point sur l'activité « Motocross »

- Actuellement très peu de licences 2013 Moto délivrées dans l'Yonne. (12 licences pour 400 pour la saison 2012)
- Même constatation au niveau régional.

Point sur les Activités Cyclistes

- Point sur les réaffiliations des clubs

. *Cycloport* – *Quatre clubs qui avaient choisi « d'essayer » le cycloport en 2012 ont renoncé à poursuivre l'expérience.*

- En ce qui concerne les clubs « véritablement cycloport », deux disparaissent (ECB : décision prise avant le problème APAC – Sentinelle Briennon – seulement 3 cycloportifs).
- Nombre d'organisations prévues en 2013 : moins 2 par rapport à 2012 mais au moins une en attente.

. *VTT*

- Tous les clubs 2012 restent UFOLEP
- Mais moins de cartes de « Compétiteur »
- Moins d'organisations d'épreuves X.Country (-2)

. *Cyclotourisme*

- Stabilité dans le nombre d'organisations prévues pour 2013

- Point sur les adhésions

- D'après Affiligue, actuellement environ 550 licences « Activités Cyclistes ont été délivrées dans l'Yonne, ce qui est équivalent au nombre enregistré à la même période en 2011.

- Prise de connaissance de la pétition initiée par l'UCG.Appoigny.

Les Championnats Activités Cyclistes

1. Championnat Départemental Route

- Dimanche 12 mai 2013
- Tarif d'engagement sans augmentation alors que le club organisateur va devoir payer la « contribution APAC » (130 € pour 150 participants coureurs et bénévoles).
Quelle solution ?

1. Championnats Régionaux Cyclocross et Route

Epreuves qualificatives et obligatoires pour une éventuelle sélection aux Nationaux.

- Suite à la défection de la Nièvre, dont les clubs ont décidé de ne pas organiser, lors de la réunion de la CTR du 03 novembre, destinée à préparer la saison 2013, les responsables de l'Yonne et de la Côte d'Or, afin de ne pas pénaliser les licenciés de leur département, ont décidé de se répartir l'organisation des Championnats Régionaux 2013 (Yonne : Cyclocross et Route – Côte d'Or : VTT et CLM).

- Ceci va engendrer des dépenses supplémentaires pour les clubs qui ont accepté ces organisations alors qu'ils avaient rempli leurs obligations les années précédentes.

- En conséquence, les membres de la CTR ont demandé au Comité Régional de dispenser du versement de 1 €/adulte les clubs qui se substituent à un département défaillant.

Sur ce sujet, les représentants de l'Yonne à cette CTR souhaiteraient le soutien officiel du Comité Départemental de l'Yonne.

Avis favorable du bureau

a) Régional de Cyclocross

- Organisation prise par le Stade Auxerrois.
- Tarif d'engagement habituel (plus de frais de sécurité car plus grande durée de course)
- *L'épreuve dépendant du calendrier régional (ou non départemental), la CTD demande à ce que le club gère le coût de l'assurance et donc ne reverse pas de contribution au « Fonds Solidarité Assurance »*

Avis favorable du bureau

b) Régional Route

- Dimanche 02 juin 2013
- Une commune des environs de Joigny sollicite l'organisation d'une course.
- Daniel Dufour s'est chargé des démarches pour finaliser ce projet.
- *Problème : Pas de club support pour organiser. Il faudrait donc que ce Régional soit déclaré organisé par le Comité Départemental Yonne avec la CTD pour support technique.*
- Se pose donc une nouvelle fois le problème de la prise en charge de la « Contribution APAC », sachant qu'il nous semble anormal que les frais incombent au département ou à un club.

Problèmes d'organisation des Boucles de l'Yonne

- Rencontre avec Th.Jourde, C.Lemoule et P.Menin du COBYC qui ont fait part des difficultés d'organisation des Boucles de l'Yonne (baisse du nombre de participants – peu d'icaunais – coût de la sécurité).

- Présentation et comparaison des budgets 2011, 2012 et du prévisionnel 2013.

Remarque : le prévisionnel est fait à partir d'une participation de 150 coureurs (il y en avait 130 en 2012)

- Quelles sont les demandes du COBYC ?

a) Plus de publicité sur le site Ufolep.yonne.

Il est fait remarquer qu'il y a eu un bandeau jusqu'à la mi-juillet (date limite des inscriptions) et le bulletin d'engagement.

M.Jourde précise qu'il ne veut pas que les circuits apparaissent sur le site (ceci pour inciter les concurrents à acheter le programme).

b) Augmentation du tarif d'engagement. Il est actuellement à 26 €, le fixer à 33 € (26 € + 2 € assurance + 5 € d'augmentation)

c) Demande au Comité Directeur de prendre en charge la perte de « recette engagement » qui proviendrait d'une participation inférieure à celle prévue. (S'il y a 130 participants au lieu des 150 prévus, le Comité Directeur prendrait en charge 33 € x 20 = 660 €) .

Versement de la somme au COBYC ou prise en charge d'une facture d'un montant équivalent.

d) En réponse à une question de la Présidente du Comité, M.Jourde confirme qu'il mettra fin à ses responsabilités en 2014 et qu'à ce jour aucune personne ne s'est proposée pour lui succéder ; que d'autre part, il est bien licencié en Dordogne (résidence secondaire) et qu'à sa connaissance rien ne lui interdit d'être responsable d'une organisation dans un autre département.

- Remarques du bureau

a) Certains tarifs semblent très élevés (ambulances en particulier)

b) Le Comité Départemental, association, n'a pas le droit, sous quelque forme que ce soit de reverser des fonds à une autre association.

c) Le bureau étudiera le problème puis présentera ses propositions au Comité Directeur.

Organisations à but caritatif

- Il est nécessaire de revoir ce problème.

Dans les comptes-rendus de presse, on parle des chèques remis par la CTD.Cyclotourisme et il n'est jamais fait référence au Comité Départemental or,

a) c'est lui qui paie l'assurance

b) il a été largement critiqué dans la presse, suite au problème APAC ; il serait normal qu'il soit à l'honneur sur certaines actions.

Propositions

a) Dans le calendrier,dans les tracts et les articles de presse annonçant et/ou relatant la journée, préciser « Organisé par le Comité Départemental avec l'aide de la CTD.Cyclotourisme ».

Dans certains cas, (organisation pour « Cap Saint Martin » - Soutien aux personnes atteintes d'un cancer), il faudrait peut-être mettre « avec l'aide de l'ECA et de la CTD (l'ECA déclare le cyclotourisme uniquement pour cette manifestation)

b) Remise officielle du chèque par la Présidente du Comité , à l'ensemble des responsables des œuvres caritatives lors d'une petite soirée en fin de saison.

Avis favorable du bureau avec remise des chèques fin septembre sauf pour le Téléthon qui se fait en décembre.

PROCHAINE REUNION
Lundi 26 novembre 2012 à 17 h 30
Au 89 – Salle Coubertin
Bureau du Comité Directeur
- Propositions concernant les Boucles de l'Yonne

Le 17 novembre 2012

La secrétaire
du Comité Directeur
Nicolle Durand

La Présidente
du Comité Directeur
Agnès Gautherin

Compte-rendu entériné le 26 novembre 2012